

Procès-verbal du Conseil d'Établissement
École Louis-Hippolyte-Lafontaine

Date : Le mercredi 14 novembre 2017
Heure : 19h
Lieu : Salon du personnel

Étaient présents :

Directrice : Anne-Sophie Maguire-Armand

Membres CÉ – Personnel : Pierre-Marc Veillette, Gil-France Leduc, Irène Côté-Germain, Élodie Gauthier (remplace Amélie Dionne)

Membres CÉ – Parents : Marie-Claude Béland, Gaëlle Guillermic (substitut), Anne Vallet, Geneviève Carrier, Jean Beaudoin, Michel Dubois

Membres OPP : Stéphanie Bouchard

Membres Fondation : Géraldine Burtin

Service de garde:

Invité:

Absents : Amélie Dionne, Micheline Boisvert (Service de garde)

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - Proposé par Marie-Claude Béland. Secondé par Pierre-Marc Veillette.
- 2- Fonctionnement du CÉ :
 - Geneviève Carrier est élue par acclamation au poste de Présidente.
 - Marie-Claude Béland est élue par acclamation au poste de Vice-Présidente.
 - Gestion du temps : Gil-France Leduc accepte de garder le temps.
- 3- Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2017
 - Proposé par Marie-Claude Béland, secondé par Gaëlle Guillermic (en substitut avant l'arrivée d'Anne Vallet).
- 4- Suivi au PV
 - Halloween. Il y a 9 ans la tradition de la ruelle a débuté. Un succès retentissant!
- 5- Conseil d'établissement
 - Service de Garde
 - i. Journées pédagogiques : il y aura plus d'emphase sur certaines informations telles que l'heure de départ.
 - ii. Parascolaire

- Karaté : il y a une instructrice supplémentaire (la conjointe de l'instructeur). Des petits ajustements sont en cours.
- Anglais : on observe le déroulement de l'activité.
- Échecs : de petits ajustements ont eu lieu (crayons de cire utilisés sur le tableau)
- Génies en herbe : ça va bien.
- Sauvons la planète : il y a une bonne implication.
- Plan local des mesures d'urgence : approbation
 - i. Approuvé à l'unanimité
- Plan de lutte contre l'intimidation : approbation
 - i. C'est d'abord un questionnaire du ministère de l'éducation sur le sujet. La conclusion est que les relations sont bonnes. Il y a le volet des insultes à travailler, mais plusieurs actions ont été mises en place. Anne-Sophie Maguire-Armand nous présentera un résumé prochainement. Félicitations à l'équipe école pour l'excellent travail!
 - ii. Le plan est approuvé à l'unanimité
- Projet éducatif
 - i. Anne-Sophie Maguire-Armand résume le statut du Projet éducatif.
 - ii. Jean Beaudoin recommande de se donner de l'ouverture dans le Projet éducatif même si on garde le domaine « Lire ». Une discussion a lieu sur le sujet et plusieurs informations sont échangées.
 - iii. Gaëlle Guillermic propose une activité de codage qu'elle peut animer. Le CÉ aime la proposition. Gaëlle Guillermic écrira un libellé décrivant l'activité et le transmettra à Anne-Sophie Maguire-Armand.
- Sortie : camp de vacances
 - i. Irène Côté Germain nous explique une activité pour les élèves de 6^e année au Camp Edphy pour 2 nuits et 3 jours à Val Morin aux frais des parents. On se donne jusqu'à vendredi pour consulter les parents par courriel ou par sondage. Une majorité de 75% au sondage déterminera si l'activité est acceptée. Note que les parents démunis sont aidés par la Fondation. Le vote au CÉ résulte en 3 « pour », 1 « contre » (Jean Beaudoin) une « abstention » (Marie-Claude Béland).

6- Délégué au Comité de parents

- Michel Dubois explique les points traités aux deux rencontres du 24 octobre et du 13 novembre. Les procès-verbaux sont disponibles auprès du Comité de Parents de la CSDM.

7- Divers

- Jeanne-Mance : Jean Beaudoin propose que Louis-Hippolyte-Lafontaine se rapproche de l'école secondaire de Jeanne-Mance, qui est l'école de quartier pour les enfants du quartier. Le CÉ a entendu la proposition.

- Activités quartier : Jean Beaudoin propose qu'on explore les activités du quartier
- Personnes de la communauté : Jean Beaudoin mentionne que le CÉ peut se doter de 2 membres de la communauté au CÉ, par exemple, un membre de l'École Jeanne-Mance et un membre de l'arène politique. On propose d'en discuter en mai prochain. D'ici-là on peut inviter ad'hoc des membres de la communauté.
- Ajouter à un prochain ordre du jour (en janvier) : une mère a demandé à Anne Vallet comment l'école pourrait devenir une école à anglais intensif

8- Comités de travail

- Fondation
 - i. Activités et mission.
 - Anne-Sophie Maguire-Armand demande : Est-ce que la Fondation peut financer des changements à la cour d'école? Géraldine Burtin rappelle l'objectif et les principes directeurs de la Fondation et qu'à priori la Fondation ne financerait pas un projet de cour d'école. Dans le plan directeur de la CSDM on aura notre cour d'école à l'été 2019 incluant la décontamination et refaire la cour telle quelle. Donc, si l'école veut embellir, alors l'école doit contribuer mais il existe des programmes de subventions, on peut solliciter la Fondation de la CSDM, etc.
- Comités
 - i. Cour d'école
 - Plan triennal : Jean Beaudoin mentionne quelques points concernant le projet et les activités à réaliser dans les délais.
 - Circulation Chateaubriand : Jean Beaudoin explique les démarches de marquage dans la rue Chateaubriand et autres information sur cette rue.
 - ii. Comité web
 - Il y aura une rencontre mercredi prochain.
 - Il y aura un groupe Facebook réservé aux parents de l'école pour discussion. Les règles de ce groupe seront bien définies.
 - iii. Journal
 - La tombée était le 27 octobre. Lancement prévu le 14 décembre. Une nouveauté : la collaboration avec le comité vert.
 - iv. Comité vert
 - aucun sujet discuté
 - v. Comité bibliothèque
 - On fait une liste des tâches, surtout pour les nouveaux bénévoles. Il y aura un atelier de réparation de livres.
- Événements spéciaux

- i. Paniers de Noël. Il y aura une rencontre vendredi. Le comité est formé.
- 100 ans
 - i. Anne-Sophie Maguire-Armand explique les multiples démarches pour organiser un événement en mai ou juin pour recréer les faits historiques de l'école. Anne-Sophie Maguire-Armand demande aux membres de CÉ de l'aider à contacter des anciens élèves (des années 80 par exemple).

9- Levée de l'assemblée à _____

Note : le CÉ de décembre aura lieu à 6pm à l'école. Ensuite, on poursuivra avec le souper de Noël au restaurant La Selva.